

# Résidence Les Réaux : une catastrophe annoncée ?

La descente aux enfers continue pour les 89 résidents de la copropriété des Réaux. Coupure de gaz, restriction d'emplois, les 18 hectares sont laissés à l'abandon au regret de certains habitants. Le but ? Réduire les dettes.



Dans la cour du château, seuls les rosiers font bonne figure.



Les salles communes délaissées ne sont plus entretenues.

« Depuis le 27 mai, on n'a plus de gaz donc plus d'eau chaude. On avait mis une banderolette pour alerter la population, mais elle a vite été retirée », fulmine une des habitantes retraitées. Depuis 2002, la résidence des Réaux est sous administration provisoire du Tribunal de Grande Instance d'Evry. « Aujourd'hui, la copropriété a 13 millions de dettes et les créances des fournisseurs s'élèvent à 3,5 millions », siniquète le maire Philippe Berthon.

## Attendre le drame pour agir ?

Chez une poignée de résidents, les propriétaires ont installé un ballon d'eau chaude. Mais, pour d'autres, la toilette se fait avec l'eau chauffée à la casserole. Une résidente de 87 ans vit seule depuis le décès de son mari. Tous les matins, une aide-soignante vient la laver et changer les pansements sur

ses jambes. « Pour éviter de lui faire perdre son temps, je fais chauffer l'eau à l'avance et je l'amène dans la salle de bain », explique-t-elle. Entre la cuisine et la salle d'eau, une vingtaine de pas à faire avec une baignoire d'eau chaude et des ulcères veineux sur les jambes. « J'aimerais démentager, mais personne ne veut acheter un logement avec plus de mille euros de charges. Puis j'irai où ? »

Pour Philippe Berthon, impliqué dans ce dossier depuis 2014, « nous sommes dans une urgence absolue. La mairie n'a pas les moyens de faire quoi que ce soit. J'ai l'impression

d'être là à attendre un drame. L'administration se débat intelligemment, mais la fermeture est inéluctable ». Des annonces immobilières sur internet proposent à la vente des logements des Réaux entre 10 et 15 000 euros.

## Appel de fonds exceptionnel de 100 000 €

Début juillet, des charges à hauteur de 1 400 euros ont été annoncées à l'une des propriétés. Le chauffage, l'ascenseur, les charges administratives et le fonds de réserve exceptionnel. Un appel de 100 000 euros auprès des co-

services d'accueil, d'entretien et de coordination médicale, se traduisant par une économie annuelle de 600 000 €, le syndicat demeure confronté à une dette de plus de 3 M €, supérieure à son budget annuel et ne peut pas fonctionner normalement ».

## Une étude en cours pour sauver les Réaux

Le Département a « alerté la Délégation départementale de l'Anah (Agence nationale de l'Habitat). La copropriété a été identifiée "Initiative Copropriétés". Le dossier est suivi par le Comité régional en faveur des copropriétés en difficulté. Financée par la commune et l'Anah, une étude est en cours : « Notre ambition est d'aboutir à une stratégie à court, moyen et long terme ». L'administration judiciaire indique que « Urbanis doit proposer des solutions pour mettre fin à la situation actuelle du syndicat et à la dégradation inéluctable des conditions de vie des habitants ». Selon la mairie, les résultats sont prévus pour le début de l'automne.

**Laurence Cornisy**

## BOUITIGNY-SUR-ESSONNE

### Sur les berges de l'Essonne, les jeunes à l'ouvrage



## « Le grès, ça se travaille à la main »

Le 29 juin, le préfet de l'Essonne a visité la dernière exploitation



de trottoirs par exemple, tout est fait à la main », indique le gérant. Toutes les dix minutes, un navé est formonné à l'aveil